

RAPPORT D'ACTIVITÉ GLOBAL

DONS IKEA 2022



1. MISE EN CONTEXTE

Dans la continuité du partenariat mis en place en 2020 et 2021 IKEA a renouvelé sa collaboration avec l'AMA en 2022. En effet, IKEA continue d'intervenir auprès **des familles monoparentales en situation précaire**, qui vivent dans des hébergements temporaires depuis la crise de la COVID-19, afin de les aider à accéder à des logements permanents.

Dans ce cadre, IKEA pérennise et renforce sa stratégie d'engagement communautaire en Belgique intitulée "Bienvenue chez vous". L'AMA est toujours partenaire pour les régions bruxelloise et wallonne, afin de soutenir le secteur de l'aide aux sans-abris et les services qui accompagnent au quotidien ce public.

Suite à l'année 2021, IKEA pérennise ses **deux projets d'engagement auprès du secteur** en collaboration avec l'AMA. Chaque service est bénéficiaire d'un seul et unique projet :

1. Un don de 60.000€ a été octroyé aux 35 maisons d'accueil hébergeant des familles monoparentales affiliées à notre Fédération afin de soutenir ce public à accéder à un logement décent, grâce à des « kits de démarrage » ;
2. Les magasins IKEA d'Anderlecht, CSC&SO, Mons, Liège et Arlon ont soutenu, de manière privilégiée, 8 membres de l'AMA se trouvant à proximité géographique ;

Au total ce sont donc **43 maisons d'accueil à Bruxelles et Wallonie**, représentant plus de **1400 places d'hébergement**, qui sont partenaires d'IKEA et qui agissent pour l'insertion des familles monoparentales en situations précaires.

En 2022, l'AMA a participé à la rédaction d'un **mémoire** pour les élections belges de 2024 porté par IKEA avec un ensemble de partenaires. L'AMA est signataire du mémoire qui sera défendu. Ce dernier a notamment été réalisé lors d'un hackathon de plusieurs jours où l'équipe de l'AMA était présente, ainsi que plusieurs travailleurs/travailleuses de maisons d'accueil membres de la Fédération.

Nous avons communiqué autour de ce partenariat via nos différents canaux (newsletter, réseaux sociaux) ainsi que sur notre site web : <https://www.ama.be/ikea-collabore-avec-le-secteur-sans-abri-pour-soutenir-les-familles-monoparentales/>

Le présent rapport est rédigé dans le cadre de la convention conclue entre l'AMA et IKEA. Il s'intéresse uniquement au **1^{er} projet** décrit ci-dessus, c'est-à-dire au don de 60.000€ pour créer des "kits de démarrage". Il se base sur l'ensemble des rapports d'activités réalisés par les services bénéficiaires et s'inscrit comme une **suite complémentaire au premier rapport d'activités réalisé en 2021**.

Le projet a débuté en mai 2022. Le budget a permis aux services qui accompagnent des familles monoparentales vers un logement d'acheter du mobilier dans les magasins IKEA (ou tout autre magasin de leur choix) et de les aider à aménager leurs nouveaux lieux de vie. Comme pour l'année 2021, ce fonds a été réparti entre les maisons d'accueil en fonction de leur capacité d'accueil agréée (soit le nombre de lits). Chaque service **était libre de distribuer les dons aux familles de la manière qui lui semblait la plus adéquate en fonction de leur spécificité et de leur réalité sur le terrain**. Ceci

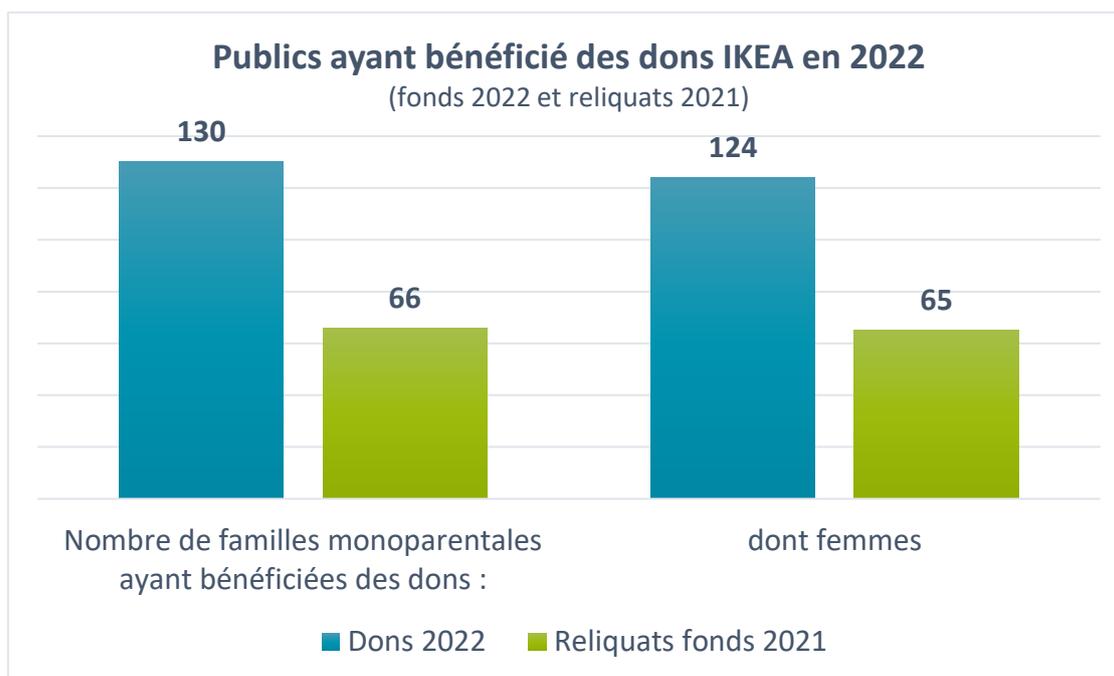
avait par ailleurs été souligné dans le rapport d'activité 2021¹ comme un élément clé du succès du partenariat avec IKEA, car cette **liberté de mise en œuvre** est très appréciée par les services et les familles, qui se sentent **respectées dans leurs choix et leur autonomie**.

Vous trouverez dans les pages qui suivent des informations sur le nombre de familles bénéficiaires touchées, la situation de remise en logement de ces familles, la manière dont les services ont mis en place le projet, l'impact sur les bénéficiaires, les difficultés rencontrées, les suites pour l'avenir et de nombreux témoignages.

2. RÉALISATION ET IMPACTS

2.1. Combien de familles ont bénéficié des "kits de démarrage" ?

Au total en 2022, **196 familles monoparentales** ont bénéficié de dons IKEA. Ces dons se divisent entre les fonds alloués en 2022 et les fonds restants de 2021 mais utilisés en 2022 par les maisons d'accueil². Ainsi **130 familles ont bénéficié des dons 2022 et 66 des dons 2021 en 2022** :



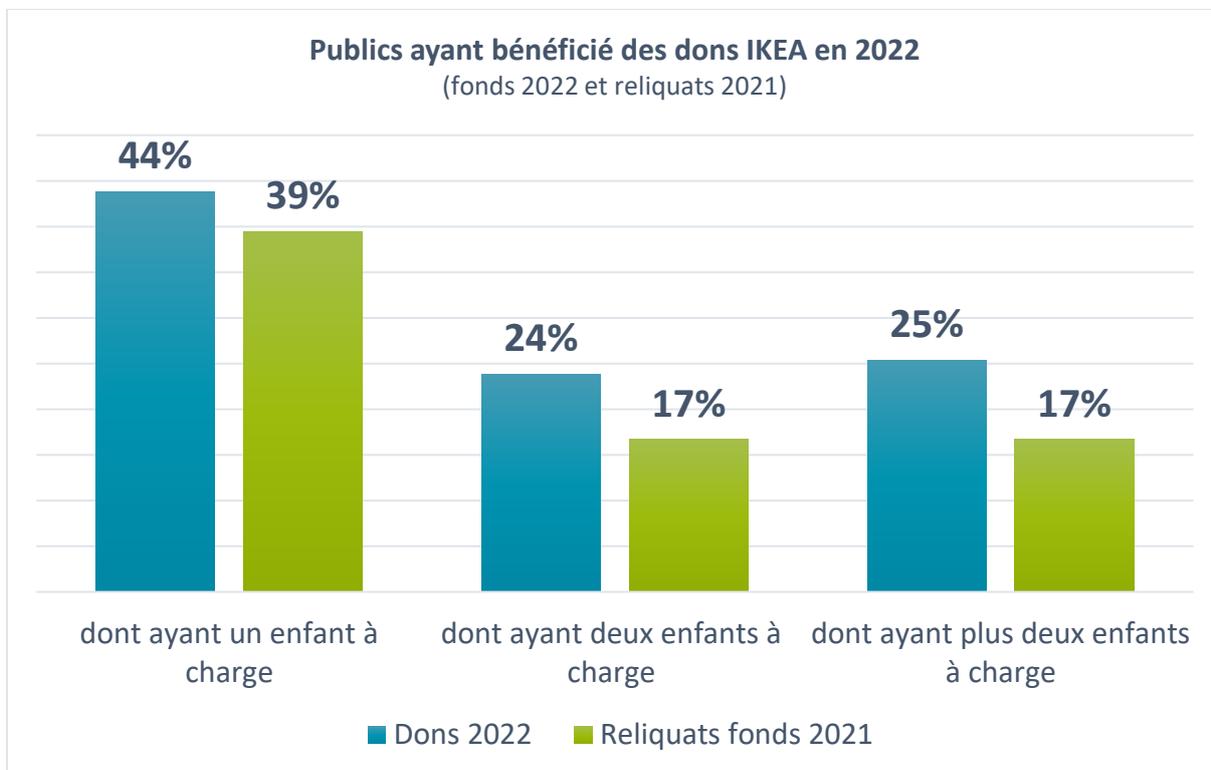
- **95%** des adultes concernés étaient des **femmes** pour les dons 2022 et **98 %** pour les reliquats;
- En 2022 (tous dons confondus), près de **20 % des parents avaient moins de 25 ans**, ce qui constitue une **augmentation de près de 12%** par rapport à l'année 2021 (8%³) ;
- **8% des bénéficiaires étaient des personnes bénéficiant du statut de réfugiées et/ou migrantes**, exactement la même proportion que l'année précédente ;

¹ Rapport d'activité global – Dons IKEA 2021, AMA

² IKEA a accepté de postposer l'utilisation des fonds 2021 car les dons avaient été envoyés en juillet-août 2021

³ Voir Rapport d'activité global – Dons IKEA 2021, AMA, p.3

- L'âge des **enfants** est variable ;
- Comme le montre le graphique ci-dessous, la **composition des familles** bénéficiaires est généralement pour moitié d'un enfant à charge, un quart de deux enfants à charge et un dernier quart de plus de deux enfants.



2.2. Quelle est la situation des familles concernées par rapport au logement ?

Les constats et éléments apportés par les services d'hébergements restent les mêmes par rapport à l'année dernière, notamment pour ce qui est des objectifs des maisons d'accueil dans la recherche de capacité d'agir et d'autonomie des familles, ainsi que de sécurisation en logement après le séjour.

Dès l'entrée en maison d'accueil, la sortie des familles hébergées est pensée et préparée avec celles-ci. Une **grande partie du travail d'accompagnement consiste à aider les familles à accéder à un logement pérenne, afin de retrouver une forme d'autonomie.**

Par ailleurs, les personnes hébergées dans les maisons d'accueil rencontrent **diverses problématiques**⁴ qui, non seulement, se cumulent mais sont aussi souvent imbriquées les unes dans les autres. Plus particulièrement, les maisons d'accueil témoignent qu'une partie non négligeable des familles monoparentales concernées sont **victimes de violences conjugales et intrafamiliales**. Globalement,

⁴ Tels que des problèmes administratifs, des troubles de santé mentale, un handicap, diverses assuétudes, l'endettement, difficulté dans la parentalité...

les personnes et les familles ont des vécus très difficiles, jalonnés de violences et d'exclusions et caractérisés par des ruptures, que cela soit dans le logement ou dans les relations (séparation, placements, divorces etc...). L'accompagnement des familles est global et doit donc prendre en compte l'ensemble des problématiques rencontrées, car elles auront un véritable impact sur l'accès et le maintien en logement à long terme. Enfin, les services soulignent qu'une **attention particulière est être apportée aux enfants** pour participer à les sécuriser au maximum et leur garantir un cadre de vie le plus sain possible.

« Les situations des familles qui arrivent dans notre service ont des problématiques diverses. La principale problématique qui relie les situations entre elles est de plus avoir de logement et ne plus savoir où dormir. Nous accueillons des personnes en difficultés et nous les aidons au niveau administratif, budgétaire, psychologique et physique. Le but commun étant de retrouver son autonomie.

Dans la problématique du logement émane plusieurs difficultés sous adjacentes qui ont amené à cette situation de sans-abri comme les relations de couples, les violences conjugales et intrafamiliales, l'insalubrité du logement, les difficultés psychiatriques, les addictions.

Pour la remise en logement de ces personnes en difficultés nous travaillons sur des projets de remise en logement avec des partenaires sociaux comme la société de logement sociale, l'agence immobilière sociale. Nous travaillons aussi avec des agences immobilières mais cela requière des financements plus compliqués pour des personnes affaiblies financièrement.

Lorsqu'une personne trouve un logement, il faut aussi le meubler. Cela comporte des difficultés car la personne a souvent déjà dû financer une caution, un premier loyer et dans certains cas, des frais d'agence. De ce fait, les personnes sont obligées de s'orienter sur du matériel d'occasion qui n'est pas forcément au goût des personnes ni des plus solides. »

A la sortie de la maison d'accueil, **plusieurs solutions** de logement peuvent être trouvées, notamment :

- Un logement de transit,
- Un logement social
- Un logement géré par une agence immobilière sociale (AIS),
- Un logement privé,
- Un logement qui appartient à la maison d'accueil,
- Etc...

Les familles connaissent également un certain nombre de **difficultés** lorsqu'elles retrouvent un logement.

En effet, les familles accompagnées perçoivent généralement un **faible revenu** et ont peu de moyens financiers. La **remise en ordre administrative**, la **guidance budgétaire** et l'**épargne** font partie des grands sujets de l'accompagnement des maisons d'accueil. La constitution d'une épargne est d'ailleurs parfois extrêmement difficile en raison des situations de surendettement, des dépenses liées à scolarité des enfants ou des dépenses médicales... De plus, la garantie locative et le premier mois de loyer absorbent souvent une grande partie des économies réalisées pendant le séjour en maison d'accueil.

Par ailleurs, la remise en logement demande l'**achat de meubles**. Or, certaines familles ne possèdent plus aucun bien en arrivant en maison d'accueil. Même lorsqu'elles possédaient du mobilier à l'entrée, elles doivent parfois s'en débarrasser en absence de solutions (abordables) pour les stocker. Ainsi, lorsque le moment arrive où elles débutent leur nouvelle vie et s'installent dans un nouveau logement, les familles repartent bien souvent de zéro (ou presque) en ce qui concerne l'aménagement de leur intérieur et les meubles, même de première nécessité, peuvent manquer. Dès lors, quitter une maison d'accueil pour intégrer un logement nécessite de meubler ce logement complètement. Ces familles partent, en général, avec un minimum de choses et s'installent petit à petit. C'est particulièrement le cas pour les femmes et enfants ayant quitté le domicile familial pour cause de violences conjugales et intrafamiliales. En partant, elles laissent derrière elles une grande partie de leurs biens et de leur confort, n'ayant l'occasion de quitter leur habitation qu'avec l'essentiel.

Ceci a pour effet un **allongement des séjours** des personnes au sein des maisons d'accueil. En effet, par manque du mobilier et du matériel nécessaire, il s'écoule parfois du temps entre l'accès au logement et l'installation effective. Par ailleurs, un aménagement réussi en logement, que cela soit par la qualité de ce dernier ou la possibilité d'avoir un mobilier choisi et conséquent, participe grandement à la stabilisation en logement et l'insertion des familles.

Comme cela fut déjà souligné dans le rapport d'activités 2021, les obstacles à l'**accès au logement décent et abordable** sont de plus en plus élevés. Aujourd'hui, la crise du logement pré-existante à la fois en Région wallonne et à Bruxelles ne fait qu'empirer avec la paupérisation des populations, la crise énergétique, l'inflation et les restes de la crise sanitaire. Au sein du secteur des personnes sans-abris et mal logées, le cri d'alarme ne suffit plus : **il est de plus en plus compliqué de retrouver un logement décent et abordable et les durées de séjour s'allongent toujours plus, fermant la porte à de plus en plus de personnes en besoin de soutien.**

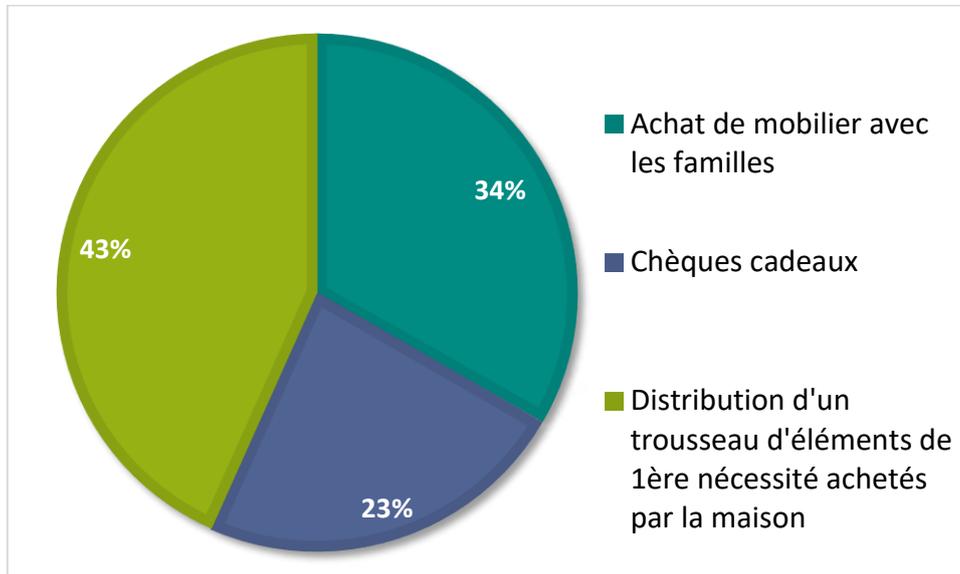
2.3. Comment les dons ont-ils été utilisés concrètement ?

Selon les montants reçus⁵ et les besoins, les maisons d'accueil ont opté pour différentes manières d'aider les familles monoparentales à aménager leurs nouveaux lieux de vie. Comme en 2021, les différentes modalités d'utilisations sont :

- **Distribution de kits** (mobilier et autres matériels) organisés par la maison avec les familles, orientés vers les biens de première nécessité pour l'aménagement :
 - Kits identiques ou personnalisés en fonction du nombre d'enfants
 - Achats de mobiliers et divers matériels **en fonction des besoins des familles** et se focalisant sur les biens de première nécessité en général (Lits, couettes, coussins, draps de lit, sommiers, matelas, mobilier de cuisine ou de salle à manger par exemple).
- **Achats de mobilier avec les familles**, en général chez IKEA :

⁵ Les montants octroyés allaient de 643 € à 3.957 € par maison d'accueil. Les possibilités n'étaient donc pas les mêmes pour l'ensemble des services. Pour rappel, les dons ont été octroyés en fonction de la capacité de lits agréés des services.

- **Accompagnement des familles** dans leur achat et paiement à la caisse
- **Remboursement des dépenses** des familles sur base des factures d'achat
- Distribution de **chèques-cadeau IKEA** ou montant versé sur le compte en banque de la famille pour qu'elle puisse effectuer ses achats **en toute autonomie**.



L'équité entre les familles reste une préoccupation majoritaire dans l'attribution des dons aux familles. Comme en 2021, la répartition a été pensée pour être la plus **équitable** possible⁶.

Les **meubles neufs et provenant en majorité d'IKEA sont privilégiés** à la fois par les familles et les services. Ainsi, les dons ont généralement servi aux familles à acheter du **mobilier neuf chez IKEA** et le service pouvait compléter par ailleurs avec du mobilier de seconde main dans le cadre de partenariats complémentaires. Il a été de nouveau souligné **l'effet positif de pouvoir acheter du mobilier choisi**, neuf et provenant d'une enseigne populaire, ce qui facilite l'installation durable.



⁶ Cf. partie 2.4 sur les difficultés

D'autres maisons d'accueil ont **adapté** leurs actions en fonction des besoins des familles, par exemple si la famille entrait dans un logement meublé ou non :

*« Un papa et ses 4 enfants a trouvé un logement autonome mais son épargne accumulée dans la maison ne lui permettait pas de meubler entièrement son nouveau logement [...]. Nous avons permis à ce papa d'avoir une grande table et des chaises pour sa cuisine ainsi que divers petits meubles chez Ikea. La seconde famille concerne une maman et sa fille de 10 ans. Madame a trouvé un **logement autonome meublé**. Le projet Ikea lui a alors permis d'avoir une machine à laver pour qu'elle bénéficie d'une plus large autonomie »*



D'autres maisons ont évalué les besoins pour l'aménagement du nouveau logement **avec la participation des familles**. Des **questionnaires** ou des **entretiens** ont donc été réalisés avec elles dans le but de faire les achats les plus pertinents avant leur entrée en logement.

Une attention particulière a été portée aux **enfants** par les différents services. Par exemple une maison a mis en place un « **kit chambre enfant** » avec un montant plafonné pour chaque enfant. Certains ont privilégié l'acquisition de **meublier et matériel éducatifs** pour soutenir la scolarité, améliorer les conditions et favoriser l'apprentissage des enfants et des adolescent-es (grâce à des bureaux, des chaises, des lampes, etc.). L'achat de mobilier de nouveau-né et/ou enfants en bas âge a aussi été privilégié pour les familles concernées.

2.4. Quelles ont été les difficultés ?

Les maisons d'accueil étant désormais aguerries au fonctionnement du projet, la **grande majorité de ces dernières n'a pas évoqué de difficultés particulières**.

Par ailleurs, une difficulté subsiste pour certaines autour de la **répartition équitable** des montants attribués aux familles, en prenant en compte la diversité des situations rencontrées et les besoins de chacune. Les services ont ainsi réfléchi à la manière la plus adéquate d'allouer les dons, en se basant sur les compositions des familles, les budgets, les revenus etc...

Aussi, certaines maisons ont pointé des **difficultés d'ordre logistique**, que cela soit autour de la livraison des meubles (besoin de louer une camionnette, mobilisation d'un véhicule de la maison) ou du montage des meubles, certaines familles ayant eu besoin du personnel de la maison pour cela.

Enfin, certains services ont souligné des difficultés plus structurelles autour de la **difficulté de l'accès au logement** ou encore les **départs parfois soudains et non préparés des familles** qui ne sont pas des contextes idéaux pour procéder à des dons de meubles :

« Par la crise Covid et notre localisation (BW) l'accès au logement est compliqué ce qui nous amène à de longs hébergements et donc peu de départ pour 2022 »

« La personne partie n'est pas toujours encline à venir chercher sa commande, alors que départ précipité. De plus, certaines personnes partent sans aucune anticipation, sans accompagnement vers la sortie et donc impossibilité de leur faire profiter de ce projet. »

Un service a aussi pointé la crainte de ne pas recevoir assez de familles monoparentales sur l'année et a apprécié la capacité de « ventiler » les fonds 2021 sur l'année 2022 afin de pouvoir allouer correctement les dons.

2.5. En quoi les réalisations améliorent-elles les conditions de vie des bénéficiaires ?

L'ensemble des maisons d'accueil pointe tout d'abord la nécessité des dons IKEA afin de permettre aux familles de pouvoir débiter leur nouvelle vie avec du **mobilier de base nécessaire et indispensable**. En effet, chaque service met en lumière l'utilité de pouvoir se procurer des équipements neufs, choisis et de s'installer dans des **conditions matérielles décentes**. Les familles accueillies ont souvent très peu de mobilier et très rarement du neuf, ainsi ce don permet de « re »créer un « *trousseau de première nécessité* » :

« En débutant leur séjour à la Maison Maternelle, nos familles laissent, derrière elles, une partie de leur vécu mais, aussi, de leurs affaires. Lorsque le temps de quitter l'institution et de se loger dans une habitation autonome arrive, nos hébergées repartent, bien souvent, de zéro et sont confrontées à des achats certains pour leur ameublement. Cela représente des coûts que les hébergées, disposant de faibles moyens financiers, ne sont, pas toujours, prêtes à assumer. Pouvoir bénéficier de dons comme ceux d'IKEA ou de toute autre ressource gratuite ou à bas prix représente une véritable opportunité pour elles de se (re)lancer dans la vie en autonomie et dans des conditions de logement les plus optimales possibles. Cela sert, indirectement, à leur réinsertion sociale. »

« Nos bénéficiaires ont, pour la plupart, une épargne suffisante pour payer les frais de garantie locative. Notre ASBL les aide au mieux afin qu'ils entrent dans un logement autonome avec tout le mobilier de première nécessité. Le projet Ikea a permis à des familles de pouvoir prendre plaisir à choisir du mobilier qui leur plaisait et donc de s'approprier plus facilement un nouveau domicile. »

« Les bénéficiaires sont pour la grande majorité des familles précaires avec comme revenu le RIS. Impossible d'avoir des fonds propres permettant une installation digne. Le fond Ikea a permis aux familles d'acheter le nécessaire pour leur installation en logement. »

Les maisons ont aussi mis en avant l'importance de ces dons dans **l'installation adéquate et saine des enfants**, car les familles ont pu acheter du mobilier afin d'**aménager correctement les chambres** avec de la literie neuve, des **espaces éducatifs** pour les devoirs ou les jeux.

« Les familles ont pu améliorer les chambres des enfants en leur offrant des bureaux par exemple afin d'avoir un coin spécialement pour les devoirs. »

« Ces achats de meubles ont permis que chaque enfant de chaque famille monoparentale soit installé avec davantage de confort. Cela permet également aux parents de s'organiser au mieux en termes de rangement. »



L'impact positif des dons sur l'aspect psychologique de l'habitat pour ces familles a déjà été souligné précédemment (cf 2.3), et a été accentué par les témoignages des services. En effet, tous avancent que les dons ont constitué un **coup de pouce, un petit plus** qui permet de faciliter la transition vers un nouveau logement et une meilleure installation. Avoir eu l'opportunité de choisir les équipements a aussi été vecteur d'**estime de soi** et participe à rendre **l'entrée en logement positive**, et donc plus durable.



« Le projet « Bienvenue Chez Vous » initié par IKEA et organisé en collaboration avec l'AMA a permis et va encore permettre à notre public de la Maison Maternelle de pouvoir se loger décemment et de débiter sa nouvelle vie dans des conditions matérielles adéquates. Le mobilier de base acheté chez IKEA représente une première aide indispensable dans l'aménagement du nouveau lieu de vie de nos hébergées. Ce projet permet aux familles de se lancer, sereinement et avec un certain apport matériel, dans l'élaboration de leur nouveau « nid » qui se vaudra être un endroit sûr et qui appelle au « chez soi ». »

« Ce kit de départ les aide sur le plan pratique à s'installer mais symbolise aussi le geste de soutien de l'équipe vers cette nouvelle autonomie. »

« Cela participe du bien habiter avec du matériel et meubles décentes pour une bonne estime de soi. »

A long terme, ce projet impacte aussi la **stabilisation en logement** des familles bénéficiaires. En effet, il renforce le lien avec le logement et la sensation d'être chez soi, avec des meubles choisis et participant du « *bien habiter* » comme évoqué ci-dessus. Aussi, que cela soit pour du mobilier *indispensable* comme des plaques de cuisson ou de la literie, ou pour des éléments plus *qualitatifs* comme des jeux, un percolateur ou simplement de la décoration, ces dons permettent aux **familles de**

s'approprier leur habitat et de s'y ancrer plus durablement. Cela participe à la conservation du logement et à une **réinsertion sociale** des personnes.

« Il est soit un petit plus qui permet de - parfois de privilégier le "plaisir" ou le "désir" avant les besoins (achat d'un percolateur ou d'une plante verte) au lieu d'une taque de cuisson; - d'acheter un ustensile nécessaire à l'installation (taque de cuisson etc...); - de compléter la prime à l'installation pour les familles monoparentales de famille nombreuses (Or prime identique quel que soit le nombre de personnes) ou de substituer à celle-ci. »

*« Cela permet d'améliorer l'entrée en logement et de répondre à des besoins (entretien, sommeil, jeux,...)
Facilite l'accompagnement en logement et l'autonomie de la famille en logement. »*

« Grâce à ces dons, 1es familles et femmes seules pu s'approprier un nouveau logement en les aménagent selon leurs goûts, avec de nouveaux meubles, nouvelles décorations, pour un nouveau départ. »

« Les nouveaux meubles ont un effet positif sur l'état mental des personnes. Pour se sentir chez soi il faut s'y sentir bien et pour s'y sentir bien, il faut du mobilier qui nous plaît. L'avantage et la durabilité du meuble. Les meubles d'occasion sont très souvent déjà abimés et vont peut-être tenir moins longtemps dans le temps. »

Vu les frais que représentent une installation en logement, ces dons ont vraiment été une aide précieuse pour les familles et ont eu un **impact financier** non négligeable. Des familles ayant très peu de ressources ou d'économies ont pu ainsi se réinstaller en logement selon leurs aspirations.

Les dons **complètent toujours la prime à l'installation octroyée par les CPAS**. En effet, cette dernière est fixe et n'augmente pas en nombre d'enfants à charge. De plus, elle ne peut être demandée qu'après l'emménagement. Les dons ont ainsi parfois permis l'achat du mobilier afin de combler les besoins les plus urgents (un lit supplémentaire par enfant par exemple).

« Cela a permis aux familles d'avoir déjà un équipement minimum car la prime d'installation n'est pas suffisante lorsqu'elles n'ont rien pour s'installer. »

2.6. Le projet a-t-il eu un effet multiplicateur (libération d'autres subsides, nouveaux partenariats, reprise du projet par d'autres, nouveaux projets, création d'emploi...) ?

Dans la majorité, les maisons n'ont pas décelé d'effets annexes ou multiplicateurs, outre ceux énoncés ci-dessus. Cependant certaines ont souligné que ce projet avait permis de **mettre l'accent sur l'accompagnement post-hébergement**, c'est-à-dire lorsque la famille a emménagé dans son nouveau lieu de vie mais continue à être accompagnée par le service d'hébergement.

Par ailleurs, un service a pu décrocher un financement via la fondation Roi Baudouin :

« Nous avons pu faire une demande à la fondation roi Baudouin pour bénéficier d'un subside d'aide au relogement. »

Enfin, un service a évoqué que ce projet avait permis de mieux préparer l'après hébergement en maison d'accueil et d'éveiller une **conscience plus écologique** et éclairée dans les choix de mobilier pour les hébergées :

« Ce projet a permis une conscientisation de nos hébergées concernant l'importance d'une préparation préalable et réfléchi de leur déménagement. Elles ont appris à établir une réflexion quant à leurs besoins de base en termes de meubles et à se projeter dans l'agencement d'un futur milieu de vie. Chez certaines, cette initiative a, également, éveillé une conscience économique et écologique puisqu'elles ont commencé à se mettre en recherche de lieux tels que des « donneries », des ressourceries et des « Repair Cafés » pour se fournir en meubles et en objets de base destinés à leur futur « chez-soi ». »

2.7. Quelle a été la réaction du public cible face au projet ?

A l'instar de l'année précédente, les réactions des personnes sont très positives, allant de l'enthousiasme à la gratitude :

« Cette année encore, le projet a été très bien accueilli par notre public-cible qui a conscientisé le bien-fondé et la bienveillance inhérents à ce dernier. Les hébergées ont perçu une véritable opportunité à pouvoir être accompagnées dans leur vie en autonomie via des dons matériels, indispensables pour un premier ameublement. Un projet comme celui-ci qui soutient les hébergées dans leur vécu complexe, leur renvoie un sentiment de valorisation et de considération. Elles ont senti que leur situation était digne d'intérêt et elles se sont montrées reconnaissantes des achats réalisés pour elles et pour leur famille. »

« Elles sont souvent émues par le geste tant de la part de l'équipe de la maison que de savoir qu'un grand groupe comme Ikea s'intéresse à leur devenir. »

« Les personnes sont très heureuses de recevoir, sans conditions, une aide financière à leur installation en logement. »



« Les hébergées sont très satisfaites de ce qu'elles reçoivent, avec beaucoup de reconnaissance. »

« Elles sont heureuses et très touchées par ce magnifique cadeau. »

« Très étonnés de recevoir de nouveaux meubles. Ces familles ont toutes récupéré des meubles en dons, quelle satisfaction pour eux de recevoir quelque chose de neuf ... »

« Les personnes sont ravies de pouvoir acheter du neuf !! Et surtout que nous leur avons laissé choisir ce qu'elles désiraient (du moment qu'elles respectaient le budget) »



« Très positive et reconnaissante. Cela est vu comme une réelle chance de réussir son projet d'installation. »

« Ces mamans ont été très agréablement surprises lorsqu'en plus des meubles de récupération, elles pouvaient choisir en magasin le mobilier et/ou les parures de lit destiné à leurs enfants. »

« Cris de joie, émerveillement »

« Les familles sont conscientes de l'apport matériel entraînant une meilleure condition de vie. »

« Les personnes ont été surprises qu'un organisme comme Ikea, s'intéresse à leur situation et à leur difficulté. Elles ont été heureuses et reconnaissantes de pouvoir choisir des meubles nouveaux pour leur nouvelle habitation. »

2.8. Dans l'éventualité d'une reconduction du partenariat, quels seraient les points d'amélioration à apporter ?

Comme l'année 2021, les services bénéficiaires proposent quelques points afin d'améliorer le projet et le partenariat entre eux, IKEA et l'AMA :

- **Elargir les publics cibles du partenariat** afin de pouvoir faire bénéficier de celui-ci à toutes les femmes, hommes et/ou familles hébergées dans les maisons d'accueil, car les services n'hébergent pas que des familles monoparentales mais aussi des femmes ou hommes isolé-e-s, mais aussi des familles en général, qu'elles soient nombreuses ou non;
- Continuer à mettre un **point d'honneur à la liberté des services** dans la manière de mettre en place le projet afin de répondre aux besoins spécifiques et uniques de chaque famille. Cela permet également de favoriser la participation et développer l'autonomie des familles en leur laissant le choix du mobilier et autres matériels qui sont nécessaires à leur (futur) logement ;
- **Réviser à la hausse du budget.** Même si celui-ci est un véritable coup de pouce à l'installation des personnes dans leurs nouveaux logements, cette aide reste toutefois limitée, vu le coût actuel pour aménager son logement dès l'installation ;
- Maintenir la **possibilité d'étaler la dépense des fonds** pour ne pas que les services se sentent obligés de dépenser l'ensemble des dons d'ici la fin de l'année et allouer au mieux les moyens ;
- Un service propose également une manière différente de procéder : *« Une autre manière de faire serait de faire une liste de matériel que nos familles monoparentales pourraient consulter pour demander du matériel. En cochant sur une liste et en permettant de faire sur plusieurs fois. En effet, toutes nos hébergées ne trouvent pas un logement en même temps. »*

2.9. Quelles sont les activités prévues pour les fonds non dépensés à ce jour ?

Les activités prévues non dépensées dépendent de la réalité de chaque service et de la manière dont ils ont organisé la distribution des dons (voir point 2.3). La majorité des maisons d'accueil ont déjà dépensés le montant total et les familles accompagnées ont pu en bénéficier pour meubler leurs nouveaux logements.

D'autres services ont dépensé l'argent et ont constitué un stock de meubles et autres matériels qui seront distribués aux familles lorsqu'elles sortiront de la maison d'accueil. Certains ont aussi anticipé par l'achat de cartes cadeaux Ikea qui seront distribuées en 2023 aux familles sortantes.

Certains n'ont dépensé qu'une partie du budget. Le solde restant est à disposition pour le départ des prochaines familles qui se fera en fin d'année 2022 ou durant l'année 2023.

3. EXTRAITS DES TÉMOIGNAGES

« J'ai pu acheter à ma fille un matelas pour son lit, et un bureau afin qu'elle fasse ses devoirs dans un endroit isolé des bruits de la maison. »

« C'est super de recevoir tout ça, ça va m'aider à m'installer. En plus c'est neuf ! Je n'ai pas grand-chose et ce cadeau me touche. Merci à la Maison'Elle et à Ikea »

« J'ai été très étonnée d'apprendre que ces beaux meubles nous étaient offerts ! Au départ, je pensais qu'ils étaient d'occasion et que je devrai payer un peu. J'aurais trouvé cela normal. Mais non, tout est offert ! C'est génial ! »

« En partant de chez moi, j'ai dû tout laisser sur place. Je n'avais plus aucun meuble. Lorsque j'ai appris que j'avais un logement, j'ai eu peur en m'imaginant devoir tout racheter. Je suis déjà très contente de recevoir un lit pour mon fils et un ensemble de salle à manger. »

« Merci à vous d'avoir pensé à moi et mes enfants. Ce n'est déjà pas facile de tout recommencer...Grâce à vous tous, je peux me reconstruire tout doucement. »

« Une maman vivait en caravane. Elle a pour autant dire toujours connu ce mode de vie, communauté "gens du voyage". Elle est arrivée en maison d'accueil avec ses trois enfants suite à des violences conjugales. Elle a obtenu un logement social après 6 mois d'hébergement. Nous avons pu l'aménager avec des meubles de récupération et du nouveau mobilier pour les chambres enfants. Un suivi post-hébergement pour un soutien psycho-social. Après avoir vécu en caravane surpeuplée, les enfants ont chacun leur chambre. Ils profitent pleinement d'une stabilité dans la scolarité.

Une jeune maman (20 ans) et sa fille de 14 mois sont arrivées en maison d'accueil suite à des violences conjugales. Après un an d'hébergement, elle a pu louer un logement privé qui correspondait à ses attentes (proche de sa maman, d'une crèche, de l'Espace rencontre où sont organisées les visites du papa, d'un centre de

formation...). Elle a pu grâce au don, compléter le mobilier des deux chambres. Un soutien en post-hébergement se résume en une aide administrative. Pour le reste, plus qu'une formation, elle a obtenu, grâce à son entourage, un emploi. Son confort de vie actuel lui permet petit à petit de retrouver confiance en elle. »

« Mme M. deux enfants, se voit octroyer un logement social. Elle a pris soin de préparer son déménagement et de prévoir l'aménagement de celui-ci sur de nombreux points. Le projet Ikea a pu l'aider pour compléter literie et mobilier nécessaires à son aménagement.

Mme DM, elle aussi deux enfants, elle aussi bénéficie d'un logement social. Endettée et plus de mobilier stocké. Il est nécessaire d'aménager entièrement le logement. Appel est fait à de nombreux autres partenaires et privés pour aider cette maman. Le projet complète ce qui n'a pas été trouvé via les partenaires. »

